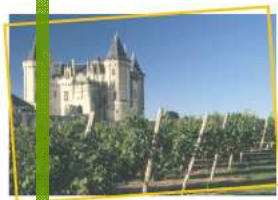


Jun 2010



## EDITO DU PRESIDENT

Les mérites du Pays Saumurois reposent sur au moins trois atouts : **proximité**, **réactivité** et **efficacité**. Ce mois-ci, c'est dans trois domaines que cela se vérifie :

Méthanisation (pôle énergie – développement durable) : c'est le rapprochement entre les sources de production et de consommation qui est recherché. On pourrait également parler d'innovation dans le domaine de la méthanisation où il y a peu de réalisations en cours sur le territoire national et où nous allons nous rapprocher des objectifs du Grenelle.

L'ORAC (pôle économie) : notre aide va vers les petites entreprises de moins de 10 salariés qui constituent l'essentiel du tissu économique de notre territoire. En période de difficulté économique il est bon de pouvoir offrir une bouffée d'oxygène à nos petites entreprises et leur permettre d'être prêtes lorsque la reprise reviendra. C'est également permettre au secteur du bâtiment de bénéficier indirectement de ces aides.

Aide aux initiatives locales à vocation culturelle (pôle culturel) : c'est l'ensemble des communes de notre territoire qui sont à même d'en bénéficier. L'animation du territoire doit être multimodale et notre aide doit apporter une plus-value et pouvoir encourager les porteurs d'initiatives culturelles où qu'ils se trouvent.

Pour terminer, je souhaite souligner la qualité du travail effectué par les groupes de travail du Comité d'Expansion du Pays Saumurois dirigés par Alain LUCAS. Il nous fait profiter d'idées qui vont alimenter notre réflexion dans les mois à venir. J'ajouterai que le PARTENARIAT avec certaines structures offre une meilleure cohérence et une complémentarité qui sont bénéficiaires à l'ensemble du territoire. La convention tripartite entre le Pays, le PNR et le SIEM, le travail avec la Chambre d'Agriculture ainsi que la coopération avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat en sont l'illustration.

Le Président,  
Marcel AUDIAU

## LA METHANISATION : SE CHAUFFER ET PRODUIRE DE L'ELECTRICITE AVEC DES DECHETS

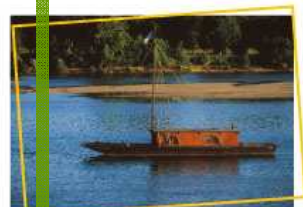
Le potentiel de matière organique fermentescible (effluents d'élevages, résidus de cultures, déchets agro-alimentaire) recensé sur les Pays Layon-Saumurois peut contribuer pour environ 10% aux objectifs fixés de production d'énergie renouvelable à l'horizon 2013.

D'après les données statistiques de la Chambre d'Agriculture en Layon-Saumurois, le cheptel est de :

- 24 000 vaches, 9 000 chèvres, 5 500 brebis, 4 000 truies, 28 000 porcs, 1 million de volailles.

Cette valorisation des effluents d'élevages dans une installation de méthanisation permettrait de réduire de 2 500 tonnes les émissions de méthane dans l'atmosphère, dont 1 000 tonnes proviennent du lisier et 1 500 tonnes proviennent du fumier. Ce qui représenterait une diminution de 62 000 tonnes d'équivalent CO2 les rejets dans l'atmosphère.

Le potentiel de biogaz mobilisable avec ces effluents d'élevages serait de 22 000 tonnes de méthane, ce qui permettrait une production de 300 GWh (équivalent à la production annuelle de 75 éoliennes de la taille d'Antoigné).



#### Avantages environnementaux et sociétaux liés à la méthanisation :

- Production d'énergie renouvelable en remplacement des énergies fossiles,
- Multiplicité des moyens de valorisation de la chaleur (réseau de chaleur, séchage graines,...)
- Meilleure prise en compte de la gestion de la matière organique à l'échelle d'un territoire, pour une meilleure protection de la ressource en eau,
- Amélioration de la valeur agronomique des effluents qui peuvent se substituer à l'usage des engrais minéraux (azote ammoniacal),
- Création d'une nouvelle filière créatrice d'emplois,
- Le biogaz est produit et utilisé localement,
- Implication dans la problématique locale du traitement des déchets,
- Lutte contre les émissions de Gaz à Effet de Serre.

#### Avantages économiques pour l'agriculteur :

- Diversification de l'activité sur l'exploitation agricole : complément de revenu déconnecté des aléas du marché,
- Plus grande autonomie en fertilisation (réduction des charges),
- Les effluents d'élevage sont désodorisés et sans pathogène.

#### L'ORAC : L'ÉTUDE EST EN COURS

**800 000 euros de subventions** pour accompagner les entreprises de moins de 10 salariés de 2011 à 2013. Tel est l'objectif du Pays Saumurois qui mène actuellement une étude préalable permettant de définir les conditions d'éligibilité de cette Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce.

Menée conjointement par la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Maine-et-Loire, l'étude préalable à l'ORAC doit permettre :

- De mieux connaître les besoins et potentialités de développement des activités artisanales et commerciales,
- De recenser les projets des entreprises,
- De déterminer un plan d'actions collectives et les plans de financement à mobiliser sur l'ensemble de la procédure.

Les conclusions de cette étude devront être rendues au début du deuxième semestre 2010.

#### UNE AIDE AUX INITIATIVES LOCALES A VOCATION CULTURELLE

Le Pays Saumurois apporte son soutien aux initiatives locales à vocation culturelle.

L'un des enjeux majeurs de la politique culturelle du Pays Saumurois est d'apporter la culture partout et pour tous. Pour répondre à cet objectif, le Pays Saumurois participe à la mise en place de manifestations culturelles locales.

L'art en fête à Montreuil-Bellay, Salon Révélation à Saint-Georges-sur-Layon, Les rencontres imaginaires à la Seigneurie du Bois au Coudray-Macouard, les Rencontres Musicales Gourmandes à Rou-Marson... sont autant de projets soutenus dans ce cadre.

Bien entendu, un comité de sélection examine toutes les demandes de subventions reposant sur des critères préalablement définis :

- Administratifs :
  - Dossier complet et précis,
  - Antécédents de la structure,
  - Participation financière communale ou intercommunale obligatoire : étude budgétaire (% d'intervention des aides publiques...).
- Répondre aux objectifs de la politique culturelle du Pays Saumurois :
  - Nature de la manifestation part de la diffusion, de la sensibilisation...
  - Intervention d'artistes professionnels,
- Répercussions sur le territoire, plus particulièrement pour le Pays Saumurois :
  - Notoriété de la manifestation,
  - Communication mise en place,
  - Public visé...

